



Compte-rendu du Comité Directeur du 25/08/2025

Présents : Hubert Bourgine, Bernard Chapalain, Stefano De Blasio, Mickaël Déniels, Alain Labat, Cécile Le Belleguic, Ronan Le Goff, Rémy Le Guernic, Gwenaël Kerneis, Jonathan Le Goff, Aurélie Nédelec, Julien Nicol, Karine Perchoc, Yvon Perherin, Yann Roudot, Jean Charles Thépaut.

Excusés : Philippe Dolou, Charly Kernaleguen, Jonathan Marec.

Ordre du jour :

- Accueil
- Point sur les finances du Comité : Réalisé 2024/2025 et BP 2025/2026
- Point sur l'emploi de Richard : Conventions et actions prévues
- Point formation DEJEPS pour Richard
- Avis du Comité Directeur sur les candidatures des clubs pour l'organisation des compétitions du Comité pour la saison 2025/2026
- Point sur les actions Féminines
- Point sur l'arbitrage : Formation, évolution pour 2025/2026
- Point sur la pratique Jeunes : Evolution des compétitions, championnat, circuit jeunes etc ...
- Point et échange sur le travail réalisé par Rémy sur les différents cahiers des charges des compétitions du Comité ainsi que les règlements sportifs
- Questions diverses

Accueil : Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents ; il rappelle que la saison passée fut exceptionnelle pour le tennis de table et cela sur plusieurs aspects : nombre de licencié(e)s, participation aux compétitions du Comité. On ne peut que souhaiter que la saison à venir soit aussi riche.

Finances du Comité : Réalisé 2024/2025 et BP 2025/2026 :

Concernant le réalisé 2024/2025, Alain Labat souligne l'effet des jeux Olympiques ; la qualité de nos joueurs et joueuses, la médiatisation de notre sport ont eu un impact important sur le nombre de licencié(e)s et amené une participation plus importante aux compétitions du Comité, surtout le Finistère et les Finales par Classement.

Au niveau des dépenses, on note une augmentation des frais de déplacements mais très peu d'écart dans l'organisation des compétitions. Pour les frais d'arbitrage également, on retrouve globalement la même dépense.

Les stages départementaux effectués pendant les vacances scolaires ont fait le plein. La subvention ANS est en baisse par rapport à 2024 mais les stages clubs et entraînements effectués par Richard représentent une recette supplémentaire

Postes salariaux : peu d'augmentation visible - les cotisations sociales restent stables mais on note des frais de déplacements plus importants pour les techniciens.

Dans le bilan rien de particulier : les clubs étaient tous à jour de leurs cotisations et de leurs affiliations .

Les différentes subventions du Conseil Départemental ont été versées au mois de juin au lieu d'août.

Le réalisé du Comité fait apparaître un excédent de 22.000 euros.

Petite précision concernant la réduction de la part Fédérale de la licence compétition des dirigeants n'ayant pas joué en compétition ; ce point concerne environ 17 dirigeants dans le Finistère.

Alain LABAT présente le BP 2025/2026 :

Pour faire ce budget il a pris l'hypothèse d'une baisse des effectifs de 10% par rapport à la saison 2024/2025. La présentation du coût de la licence a changé pour cette saison et cela pour aller dans le sens du projet de la FFTT d'avoir une licence au même tarif sur l'ensemble du territoire national.

La ligue et le Comité devront jouer avec une contribution départementale ou régionale pour pallier à leurs besoins financiers par rapport à l'emploi.

La masse salariale va augmenter du fait du passage de Richard de 18h à 24h/semaine au 01/06/2025.

Les conventions de prestations de services généreront une rentrée financière un peu plus importante. Par contre, la subvention CLE est en légère baisse.

En conclusion, nous avons un BP en équilibre avec une attention particulière sur l'évolution du nombre des licencié(e)s pour la saison à venir.

Emploi de Richard : Conventions et actions prévues :

Le Président rappelle aux membres du CD qu'il leur a transmis courant Juillet un document qui indique les actions prévues ainsi que les conventions de prestations de services entre le Comité et les différents clubs. L'ensemble des conventions ont été signées. Pour le moment nous avons trois conventions de mise à disposition , avec:

- Le club de Fouesnant pour intervention de Richard sur un stage au mois de Juillet
- Le club de St Divy pour Quentin pour les séances du jeudi pour le CLE
- Le PLM Sanquer pour Eric pour les séances du lundi du CLE + les stages départementaux

Les autres actions sont indiquées également dans le document. Le Président va aussi voir pour que Richard puisse intervenir sur un stage régional car dans l'hypothèse d'une formation au DEJEPS, cela ne peut être qu'une bonne expérience pour lui.

Formation DEJEPS pour Richard :

Les membres du comité ont également reçu un document sur ce point à titre informatif. Le Président va contacter le CREPS de Nantes et avec Alain Labat, demander un rdv à l'organisme qui s'occupe de la formation afin de voir quelle seraient les pistes de financement pour cette formation.

Avis du Comité Directeur sur les candidatures des clubs pour l'organisation des compétitions du Comité pour 2025/2026 :

Julien Nicol présente les candidatures : c'est validé pour les Vétérans pour le club du Folgoat/ Lesneven ainsi pour les finales par classement pour le club de Taulé. C'est aussi le cas pour le circuit Jeunes, les stages des Féminines et les tours du Team Filles.

Un vote est demandé pour l'organisation des Championnats de Bretagne 2026 qui doivent avoir lieu dans le Finistère. Trois clubs sont candidats : Concarneau, Loperhet, TTC Brest Recouvrance

Le Président procède au vote :

Club de Lopereth : 1 voix
Club de Concarneau : 12 voix
Club TTC BR : 1 voix
Abstention : 2 voix

Le Comité Directeur choisit le club de Concarneau pour organiser les Championnats de Bretagne 2026.

Il reste néanmoins certaines compétitions qui n'ont pas encore trouvé de club organisateur :

- Les Championnats du Finistère
- le 4eme Tour CF N2 Seniors
- Le Top départemental
- Les Interclubs Jeunes
- Certains tour de CF Régional

Actions Feminine pour 2025/2026 :

Karine Perchoc indique que les stages sont maintenus car cela a bien fonctionné bien qu'il soient payants. C'est le cas également pour le trophée Team Filles mais cette compétition ne sera plus « spidée » ; l'idée d'un JA est retenue.

Proposition de relancer le Championnat Départemental Féminin par équipes de 3 joueuses avec possibilité de jouer à 2 sans être pénalisé ; cela se fera par poules géographiques, avec deux tableaux :

Tableaux maxi 1700 points par équipe / Tableaux Open

Les matchs auront lieu le vendredi soir sur les journées Challenges, ce qui permettra aux joueuses de continuer à jouer avec les garçons si elles le souhaitent. Les ententes sont autorisées entre deux clubs et le prix d'engagement est de 25 euros/équipe. Le championnat ne sera lancé que si 4 équipes sont engagées.

NOTA BENE si une équipe qui se présente à deux joueuses, le nombre de points devra être au maximum de 1200 .

Rémy propose que pour la gestion de cette compétition il y ait trois possibilités : soit par la commission sportive, soit par la commission féminines, soit un membre de la commission féminines intègre la commission sportive pour gérer cette compétition.

Jean Charles Thépaut se propose pour gérer cette compétition et par là même, intègre la commission Féminines.

Arbitrage : Formation , évolution:

Avant de laisser la parole à Mickaël Déniels, le Président rappelle les deux questions que le Comité a reçu à propos de la possibilité pour les juges- arbitres d'arbitrer les rencontres de Régionale dans leurs clubs. Il est vrai que lors de l'A.G du Comité à Pont de Buis on avait évoqué l'idée de faire un sondage sur ce point. Il y a eu de nombreux échanges avec des arbitres et dirigeants qui, dans leur grande majorité sont opposés à cette possibilité et cela pour diverses raisons. Pour Mickaël, ce sont toujours les mêmes clubs qui ont cette position ; le CD 29 s'appuie sur la Commission Régionale d'Arbitrage. D'ailleurs, le Morbihan et les Côtes D'armor appliquent les mêmes règles que nous, contrairement à l'Ille et Vilaine.

Après échanges, il est décidé de préparer une réponse écrite à cette question pour l'A.G et de clore pour le moment ce dossier. Stefano et Alain se proposent de travailler sur cette réponse .

Pratique Jeunes : évolution du championnat, circuit Jeunes etc ...

Julien indique qu'il n'y a pas d'évolution dans les compétitions Jeunes. Il signale une nouveauté proposée par la Ligue : le Trophée Inter Comités : 2 équipes mixtes de 4 par Comité.

Echange sur le travail réalisé par Rémy sur les cahier des charge des compétitions du Comité ainsi que les différents règlements :

Rémy Le Guernic a mis à jour l'ensemble des règlements et cahiers des charges des différentes compétitions du Comité ce qui permettra aux clubs organisateurs d'avoir une idée claire sur les besoins lors de l'organisation d'une compétition. Il reste quelques précisions à ajouter mais c'est un très bon travail.

Rémy indique que pour les qualifié(e)s supplémentaires pour le Bretagne, on prendra en compte le classement mensuel connu le jour de la compétition. Concernant les Finales par Classement il y 3 qualifié(e)s par poule ; la CSD peut modifier ce point et on pourrait appliquer cette modification s'il y a plus d'un certain nombre d'inscrits dans un tableau . Bernard Chapalain rappelle qu'un règlement départemental ne peut pas être plus restrictif que les règlements fédéraux.

Informations et questions diverses :

Le Président rappelle que l'AG du Comité aura lieu samedi 29/8/2025 à Châteauneuf du Faou .

Pour ce qui est du projet de la Cimenterie, cela avance bien ; le Comité va participer financièrement. Une association composée de l'ensemble des acteurs de ce projet sera créée pour gérer le matériel qui sera entreposé à la Cimenterie.

Les débats étant clos, la séance est levée

Le Président du Comité

Stefano De Blasio